

Pôle Cadre de vie durable

Service Transports Scolaires IBTN  
Pôle de Broglie – Lieu-dit Beauvais  
27270 BROGLIE

Tél. : 02.32.44.66.34

[transports@bernaynormandie.fr](mailto:transports@bernaynormandie.fr)

## INSCRIPTION

-----  
RENTREE SCOLAIRE 2021/2022  
NOTE à l'attention des familles

## TRANSPORTS SCOLAIRES

**1/ Inscription dématérialisée sur le site [nomad.normandie.fr](http://nomad.normandie.fr) (rubrique « transports scolaires »)**

**. Du 22 JUIN au 31 JUILLET 2021**

. Concernant les modalités d'inscriptions, une foire aux questions est disponible sur le site de la Région Normandie.

**Vous munir obligatoirement d'une photo de l'enfant (dématérialisation sur le site, format JPEG avant de commencer l'inscription sur le site (avec votre identifiant et votre mot de passe))**

### 2/ Tarification

Compétente en matière de transport scolaire en dehors des agglomérations, la Région Normandie doit, conformément à la loi, assurer une égalité de traitement des élèves transportés. C'est pourquoi elle a procédé à une harmonisation progressive des tarifs entre les départements (*collégiens/lycéens : 120 €/an, maternelles/primaires : 60 €/an*)

**Toutefois, par délibération du 8 avril 2021, le conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a décidé de minorer les tarifs de la Région. Sur son territoire, les tarifs appliqués seront les suivants :**

- **Collégiens et lycéens (demi-pensionnaire) : 95.00 € par an et par élève**
- **Elèves de maternelle et primaire : gratuit**

Cet abonnement sera à demi-tarif pour :

- les élèves internes : 47.50 € par an et par élève
- les familles dont le quotient familial CAF/MSA est égal ou inférieur à 500 € par mois : 47.50 € par an et par élève (un justificatif sera à fournir lors de l'inscription).
- **ATTENTION : Majoration de 20 € pour toute inscription enregistrée à compter du 1<sup>er</sup> août 2021 sans justificatif.**

.../...

### 3/ Carte de transport

- Envoi à domicile à compter de la mi-août 2021 pour les cartes papier.
- Pour les détenteurs de la carte billettique ATOUMOD, celle-ci est à valable pendant 7 ans. Le titre sera chargé à distance par la Région et disponible lors du 1<sup>er</sup> voyage en validant sa carte à bord du car.
- Duplicata : 10 €

#### NOTA :

→ Le règlement de la participation familiale est réalisé à l'issue de l'inscription en ligne sur le site [nomad.normandie.fr](http://nomad.normandie.fr) et pour l'ensemble de l'année scolaire.

- Paiement en 1 ou 4 fois sans frais (en ligne avec une carte bancaire)

- Dans le cas d'un règlement par chèque, envoyer le chèque à :

Régie Normandie (Eure)  
Service des Transports Publics Routiers  
19 Rue Saint-Louis  
CS40441 – 27000 EVREUX

- Etablir le chèque à l'ordre de : Régie des Transports

→ Les titres de transport sont envoyés après règlement, par voie postale par les services de la Région Normandie.

#### En cas de difficultés :

Pour les familles ne disposant pas de moyens informatiques, celles-ci peuvent contacter :

**Intercom Bernay Terres de Normandie**  
**Service Transports Scolaires**  
Tél : 02.32.44.66.34  
[transports@bernaynormandie.fr](mailto:transports@bernaynormandie.fr)

-----  
**Région Normandie (Eure)**  
**Service des Transports Publics Routiers**  
**19 Rue Saint-Louis**  
**CS40441 – 27000 EVREUX**  
Tél : 02.22.55.00.10 (du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)  
[nomad-car@normandie.fr](mailto:nomad-car@normandie.fr)  
-----